

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
MOSELLE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-huit mars

à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la
présidence de M BEHR Francis, Maire.

Étaient présents : HECKEL Sébastien 1^{er} adjoint, GROSS Yves 2^{ème} adjoint, BEHR Thiery,
GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, TUSCH Charlène, WAGNER Jérôme.

Absents excusés : DORKEL Serge donne procuration à Mme HITTINGER Charlène,
ROHRBACHER Bianca donne procuration à M. HECKEL Sébastien.

NOMBRES DE MEMBRES : 10 DATE DE CONVOCATION 18/03/2024 DATE D'AFFICHAGE : 18/03/2024

N°2024-14 : Commémoration 80^{ème} Anniversaire du Bombardement du 23 février 1945

Actes 8.9 : Culture

Exposé des motifs :

Le maire informe les membres du conseil municipal qu'à l'occasion du 80^{ème} Anniversaire du Bombardement du 23 février 1945, il souhaiterait donner une ampleur particulière pour cette date anniversaire. Il souhaiterait, au-delà de cet événement, se souvenir de tout le vécu de la population civile durant la période de 1939 /1945.

La date du 23 février 2025 étant un dimanche, les actions se dérouleront sur 3 jours.

Sont prévues des conférences, des visites et des commémorations aux morts.

Il indique également vouloir particulièrement sensibiliser les enfants de l'école primaire par le biais d'interventions diverses, d'expositions, d'une visite au musée de Hagondange, ainsi que les faire participer activement aux commémorations.

Il informe que le Département de Moselle apporte un soutien financier à tout événement se déroulant dans le cadre d'un appel à projets « Moselle Libérée 1944/1945 ».

Le budget prévisionnel est de 7000 euros.

Décision

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, et après en avoir délibéré,

- **valide** les propositions du maire

- **charge** le maire de solliciter une subvention au département de Moselle à hauteur de 50% du montant prévisionnel, soit 3500 euros.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	
10	10	8 (2 procurations)	8 (2 procurations)	Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
après dépôt en Sous-préfecture,
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
BEHR Francis, le Maire